



Conditions générales de vente (CGV) pour les travailleurs qualifiés

Katja Klocke Coaching

14478 Potsdam

katjaklocke.coaching@gmail.com

www.katja-klocke-coaching.com

À partir de : Juillet 2025

§1 – Objet du contrat

Accompagnement du spécialiste en :

- Reconnaissance des qualifications
- Placement d'emplois ou d'apprentissages dans le secteur des soins
- Organisation et mise en œuvre de cours de langues et d'ateliers culturels en soins infirmiers
- Aide aux formalités (recherche de logement, entrée, compte bancaire, assurance maladie)
- Le placement est gratuit.

Il n'y a pas de droit à un emploi spécifique ou à la réussite d'une formation. Les services portent sur le conseil, l'accompagnement et le soutien organisationnel.

§2 – Conditions de participation

Le demandeur s'engage à soumettre tous les documents de candidature requis dans leur intégralité et en toute véracité, en particulier :

- curriculum vitae sous forme de tableau,
- Avis de déficit
- passeport en cours de validité,
- Certificat de langue B2
- Diplôme, Master, Licence traduits et certifiés en allemand
- Certificat de vaccination contre la rougeole

§3 – Test de langue

En plus du certificat de langue B2 soumis par un institut de langues reconnu, KKC mène un entretien. La participation à la procédure de médiation n'est possible qu'après une évaluation réussie par KKC.



§4 – Dossier de candidature numérique

Chaque candidat a accès à un dossier de candidature numérique dans lequel sont documentés l'état du placement, les tâches en cours et les délais. Le dossier du demandeur est considéré comme un outil de communication contraignant.

§5 – Devoirs de l'ouvrier qualifié

- L'ouvrier qualifié s'engage à fournir tous les documents nécessaires de manière véridique et complète.
- Le spécialiste participe à tous les cours et ateliers obligatoires.
- En signant le contrat de service, le spécialiste confirme qu'il a lu et accepté les CGV.
- Le spécialiste informera KKC sans engagement si vous avez déjà un emploi.

§6 – Résiliation / Rétractation

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties avec un délai de préavis de 14 jours sous forme de texte.

§7 – Protection des données

Toutes les données sont traitées dans le respect du RGPD et ne sont transmises à des tiers que dans le cadre de la médiation et du service.

§8 – Garantie

Une garantie ne peut être donnée en raison des nombreuses personnes et organisations impliquées. Les CGV applicables font l'objet du contrat.

§9 - Dispositions finales

Si certaines dispositions des présentes CGV sont ou deviennent invalides, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée.

Le for juridique est – dans la mesure où la loi le permet – **Potsdam**.

Remarque sur le langage non sexiste :

Toutes les désignations personnelles dans ce contrat (par exemple « spécialiste en soins infirmiers ») s'appliquent quel que soit le sexe choisi. L'orthographe choisie prend en compte les personnes de toutes identités de genre (h/f/d) CGV – Placement des Travailleurs Qualifiés en Soins